



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 1432

Texte de la question

## ENSEIGNANTS DES CLASSES PRÉPARATOIRES

**M. le président.** La parole est à Mme Dominique Nachury, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**Mme Dominique Nachury.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. Ce lundi 9 décembre, les professeurs de classes préparatoires manifestaient devant le lycée Édouard Herriot, à Lyon, lycée que vous connaissez bien pour y avoir, je crois, enseigné. Ils exprimaient leur mécontentement après l'annonce des mesures les visant et le sentiment d'humiliation qui les habite à la suite de vos appréciations négatives.

Monsieur le ministre, vous avez dit que les professeurs les plus touchés ne perdront pas plus de 3 à 5 % de revenus. C'est faux : une majorité de professeurs verront leur revenu amputé de 10 à 15 %. Vous avez dit que les plus jeunes professeurs gagneront avec cette réforme. C'est faux : le salaire de base étant plus faible, la part des heures supplémentaires et khôlles est nécessairement plus grande. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Vous avez dit que certains professeurs font trop d'heures supplémentaires, jusqu'à seize heures par semaine, mais, monsieur le ministre, ce sont les postes qui l'imposent. En outre, la rémunération des heures prétendument supplémentaires n'est comptabilisée ni dans le calcul de la retraite ni dans les congés maladie ou maternité et disparaît durant les mois d'été.

Monsieur le ministre, vous avez dit vouloir de la transparence, de la justice et de l'équité. Or vous n'avez discuté de rien. Est-ce de la transparence ? Vous baissez les revenus d'une catégorie de fonctionnaires dont les résultats et l'engagement sont reconnus. Est-ce de la justice ?

Monsieur le ministre, vous répandez l'idée détestable que les professeurs de classes préparatoires seraient trop payés ! Et, comble du populisme, vous justifiez cette réforme en prétendant réaffecter une partie de leurs salaires aux professeurs de ZEP. C'est de l'imposture, et vous ne trompez personne. Que recevront les profs de ZEP ? Quelques miettes !

Monsieur le ministre, vous dites vouloir conforter les classes préparatoires aux grandes écoles. Mais, bien avant votre entrée dans ce ministère, vous aviez dit votre mépris des classes préparatoires et de leur élitisme supposé. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* La brutalité de vos propositions ne laisse rien présager de positif quant au rôle que vous entendez donner aux professeurs dans notre société. Une mesure ambitieuse aurait été de reconnaître la spécificité d'une catégorie de professeurs qui prépare à l'excellence, car toutes nos grandes écoles bénéficient d'une incontestable réputation sur le plan national et international.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale.** Madame la députée, je veux d'abord vous rassurer, parce que je sens que vous êtes inquiète pour l'avenir des classes préparatoires. Je vous le redis : nous y sommes attachés, et d'ailleurs nous en ouvrons. Vous dites que nous ne dialoguons pas avec l'ensemble des syndicats, mais l'ensemble des associations de professeurs de classes préparatoires étaient hier matin au ministère !

Ce sont des évolutions nécessaires si nous voulons mettre de la transparence et de l'équité dans ce système, y compris à l'intérieur même des classes préparatoires où, comme la Cour des comptes l'a relevé, il y a de formidables disparités. Il y a des professeurs de classes préparatoires, vous avez raison, qui font huit heures de cours avec des classes surchargées. Il y en a d'autres qui font seize heures, ce qui fait donc huit heures supplémentaires. L'argument consistant à dire qu'on doit passer de dix à huit heures de cours parce qu'on a un travail exorbitant tout en faisant huit heures supplémentaires n'est pas d'une totale cohérence, chacun en convient. Dans cette discussion générale sur les métiers, nous avons mis la question sur la table et nous allons poursuivre les échanges avec les uns et les autres, ils y sont d'ailleurs favorables.

La seule chose que je ne veux pas entendre, c'est que nous opposerions une catégorie de professeurs aux autres.

**Plusieurs députés du groupe UMP .** C'est ce que vous faites !

**M. Vincent Peillon, ministre .** C'est vous qui colportez cette idée parce que, profondément, c'est la vôtre. Vous avez abandonné les élèves en difficulté de ce pays (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), comme l'a montré le rapport PISA, et aujourd'hui, vous voulez opposer les professeurs les uns aux autres. Même si nous n'avancions pas sur ce décret, nous poursuivrons sur l'éducation prioritaire et notre action prouvera que c'est vous, une fois de plus, qui avez menti devant la représentation nationale.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Nachury](#)

**Circonscription :** Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1432

**Rubrique :** Enseignement supérieur : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 décembre 2013](#)